L’Algérie reconduit 2 000 clandestins aux frontières avec le Niger et le Mali

24/10/2017 à 15h56

En Algérie, Amnesty dénonce des expulsions massives et « illégales » de Subsahariens. En un mois, plus de 2 000 migrants, parfois en situation régulière, ont été conduits puis «abandonnés » aux frontières avec le Niger et le Mali, selon l’ONG.

La plupart de ces personnes, arrêtées à Alger, dans sa périphérie et à Blida (à 50 km au sud-ouest de la capitale), ont été conduites en bus à Tamanrasset, près de 2 000 km plus au sud, avant d’être « abandonnées » par les autorités algériennes dans une localité du côté nigérien de la frontière, explique Amnesty dans un communiqué.

Les « expulsions qui ne respectent pas les garanties d’une procédure régulière », notamment la possibilité de contester cette mesure, enfreignent les normes internationales et la loi algérienne, souligne Amnesty. Parmi les expulsés figurent des Nigériens, des Guinéens, des Burkinabés, des Béninois, des Maliens, des Ivoiriens, des Sénégalais, des Nigérians, des Libériens, des Camerounais et des Sierra-Léonais. On y compte plus de 300 mineurs, certains non accompagnés, selon Amnesty.

Les ONG estiment qu’environ 100 000 Subsahariens vivent en situation irrégulière en Algérie, hors de tout cadre juridique et dans des conditions difficiles. En septembre, l’Algérie avait déjà rapatrié vers leur pays un millier de Nigériens en situation irrégulière.

En juin, un hashtag « Non aux Africains en Algérie » sur les réseaux sociaux avait suscité une importante polémique,

alimentée ensuite par des propos antimigrants d’Ahmed Ouyahia, homme fort du régime, devenu en août premier ministre. Il avait accusé les « *étrangers en situation irrégulière*» d’apporter «*le crime, la drogue et d’autres fléaux*» en Algérie. Le lendemain, le ministre des affaires étrangères, Abdelkader Messahel, avait réclamé des «*mesures urgentes» contre le «flux en Algérie de migrants subsahariens*».